

ANNEXE II  
REGLEMENT D'EXAMEN

## A N N E X E II

## A - LISTE DES DOMAINES

LISTE DES DOMAINES
1 - PROFESSIONNEL
2 - GENERAUX
- FRANCAIS
- MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
- ECONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE LEGISLATION DU TRAVAIL
- EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

A chacun des domaines figurant ci-dessus correspond une unité capitalisable terminale constitutive du diplôme.

L'éducation physique et sportive ne fait pas l'objet d'une évaluation lorsque le diplôme est postulé dans le cadre des unités capitalisables.

## B/ EXAMEN PAR EPREUVES TERMINALES

EPREUVES	COEF.	DURÉE	NATURE
DOMAINE PROFESSIONNEL			
EP1 - Communication technique	3	3 H	écrite
EP2 - Réalisation	10	10 H	écrite et pratique
EP3 - Contrôle, réglage	3	2 H	écrite et pratique
DOMAINES GÉNÉRAUX			
EG1 - Français	2	2h	écrite
EG2 - Mathématiques-Sciences Physiques	2	2h	écrite
EG3 - Economie familiale et sociale - Législation du travail	1	1h	écrite
EG4 - Education Physique et Sportive	1	-	-

EXAMEN PAR EPREUVES TERMINALES.

74

Lors de son inscription, le candidat précise la spécialité qu'il a choisie : soit coutellerie - cisellerie  
soit instruments de chirurgie.

**EP1 - COMMUNICATION TECHNIQUE**

Epreuve commune aux deux spécialités.

Cette épreuve comprend deux parties permettant d'évaluer les compétences du candidat à :

. 1ère partie : CI-1 : décoder et analyser un dessin d'ensemble et sa nomenclature, (12 points)

. 2ème partie : C1-2 : rechercher, (8 points)

Le support de la première partie est choisi dans les articles du domaine des instruments de chirurgie ou de coutellerie. La nature du questionnement a comme perspective la fabrication ultérieure de l'ensemble.

Les questions d'origine technologique de la 2ème partie concernent les produits à fabriquer choisis dans les domaines de la coutellerie, de la cisellerie ou des instruments de chirurgie. Cette partie s'adresse également aux moyens de production et à l'analyse critique de choix technologiques.

**EP2 - PREPARATION ET REALISATION**

L'évaluation porte soit sur la coutellerie cisellerie soit sur les instruments de chirurgie.

Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à préparer et à réaliser.

Elle permet d'évaluer les compétences terminales suivantes :

. C2-1 : organiser : préparer les documents de fabrication à partir de critères et de données clairement énoncés.

ou

. C2-2 : mettre en oeuvre : préparer la fabrication. La compétence du candidat à intervenir sur le programme (introductions des correcteurs d'outils...) sera appréciée.

et

. C2-3 : exécuter : réaliser à partir du dessin de définition l'ensemble ou un de ses constituants. L'aptitude du candidat à exécuter une opération sur M.O.C.N. sera évaluée. Un ensemble complet sera assemblé et ajusté considéré prêt à être commercialisé.

La durée et la notation sont organisées comme suit :

	DUREE	REPARTITION (en points)	
		SPECIALITE	SPECIALITE
	(h)	Coutellerie cisellerie	Instruments de chirurgie
C2.1 ou C2.2	2	6	4
C2.3	8	14	16

Lors de son inscription, le candidat précise la spécialité  
qu'il a choisi : soit COUTELLERIE- CISELLERIE

soit INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.

### EP3 - CONTROLE

Epreuve commune aux deux spécialités

Cette épreuve permet d'évaluer plusieurs compétences parmi les suivantes :

- C3.1 : essayer
- C3.2 : contrôler
- C3.3 : décider
- C4.1 : informer
- C3.2' : transmettre
- C3.3 : recevoir

La structure des sujets valide C3.2 et C3.1 ou C3.3 ainsi que C4.1 ou C4.2 ou C4.3.

Elle utilise le support retenu pour l'épreuve 2. Elle a pour but d'apprécier les performances fonctionnelles et dimensionnelles de l'instrument ou de l'article.

A partir du dessin de définition et de critères à contrôler le candidat doit consigner les constats et le résultat des mesures et, éventuellement, expliquer les causes possibles du dysfonctionnement ou de la non qualité.

DEFINITION DES EPREUVES TERMINALES  
DES DOMAINES GENERAUX

Ces définitions figurent en annexe de l'arrêté  
du 11 janvier 1988 portant définition des épreuves  
sanctionnant les domaines généraux des Brevets d'études  
professionnelles et Certificats d'aptitude professionnelle.